

Sujet : TR: PLU parcelles B 917; B 558 et B 872 Site Centre médical La Durance

De : philippe joue <philippejouve1@hotmail.fr>

Date : 07/09/2023, 15:37

Pour : "plu@ville-tallard.fr" <plu@ville-tallard.fr>

---

Monsieur Le Maire,

La révision du PLU de la commune de Tallard est en cours.

En tant que gérant de la SCI Les Boulongeons, propriétaire des murs du centre médical La Durance, je me préoccupe de l'avenir de ces bâtiments qui sont actuellement classés en zone à vocation médicale. Vous n'êtes pas sans savoir que notre locataire (L'association médicale La Durance) va nous quitter au plus tard en décembre 2025.

Il semble très peu probable que ces bâtiments puissent continuer à être utilisés dans un contexte médical.

Parmi les projets existants, une reconversion en logements étudiants, seniors avec une vocation de mixité sociales serait envisageable.

Pour ce faire, il faudrait que le PLU de cette zone ne soit plus affecté uniquement au médical, mais aussi aux logements et bureaux.

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette demande afin que ces bâtiments puissent perdurer sur votre commune.

Cordialement.

Philippe Jouve

0680572998